



Question écrite posée par Monsieur DE PERMENTIER :

Je souhaite interroger le Collège lors du prochain conseil communal sur l'aménagement de sécurité routière aux alentours du carrefour de l'avenue de Haveskercke et du Jonc. De nombreux riverains m'interrogent sur un éventuel réaménagement durable, qualitatif et esthétique de ce carrefour. En effet, le dispositif présent depuis de nombreux mois a des allures de dispositif de chantier permanent.

Un réaménagement est-il prochainement prévu ? Si oui, sous quelle forme ?

D'avance merci pour votre réponse.

Bien à vous,
Cédric Pierre-De Permentier

Réponse de Madame PÈRE Françoise :

Monsieur Le Conseiller communal,

Cher Cédric,

Je te remercie pour la question écrite relative au réaménagement aux alentours du carrefour de l'avenue de Haveskercke et du Jonc.

Sous l'ancienne législature, un projet visant à réaménager le carrefour était être réaliser par Bruxelles-mobilité dans le cadre de la mise en œuvre des itinéraires cyclables. Malheureusement, les subsides régionaux dédiés à ce projet ont été réaffectés à d'autres aménagements à Bruxelles.

En début de législature, en vue de sécuriser le carrefour (notamment au niveau de la traversée piétonne) les services communaux ont réalisé un aménagement temporaire qui est toujours actuel.

Néanmoins, l'aménagement définitif nécessite des moyens financiers (octroi de subsides) et des moyens humains pour établir le projet et le suivi de chantier, conditions non réunies à ce jour.

Je peux t'assurer que cet aménagement n'est pas dans les oubliettes.

Cordialement,

Françoise Père
Echevine des Travaux Publics, Petite Enfance et Académie de musique